

2008
Mitec Telecom Inc.
Notice Annuelle
Pour l'exercice terminé le 30 avril 2008
Préparée le 24 juillet 2008



TABLE DES MATIÈRES

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ	1
Dénomination et constitution	1
Liens intersociétés	1
ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE	2
Aperçu	2
Historiques des 3 dernières années	2
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS.....	7
STRATÉGIE COMMERCIALE	7
Éléments clés	7
Diversification du marché.....	8
Diversification de la clientèle.....	8
Produits.....	9
Clientèle.....	10
Ventes et commercialisation.....	11
Entretien et garantie.....	11
Fabrication et contrôle de la qualité	11
Recherche et développement.....	12
Concurrence	13
Installations.....	13
Employés.....	14
Questions environnementales	14
RAPPORT DE GESTION.....	15
FACTEURS DE RISQUE	15
INCERTITUDE À L'ÉGARD DE LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION.....	14
DIVIDENDES	16
STRUCTURE DU CAPITAL.....	16
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES.....	17
Variation du cours et volume de négociation	17
ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA DIRECTION	17
Occupations principales des administrateurs et des membres de la direction.....	18
Occupations d'interdiction d'opérations, faillites, pénalités ou sanctions	19
Conflits d'intérêts	20
RENSEIGNEMENTS SUR LE COMITÉ DE VÉRIFICATION.....	20
Membres du comité de vérification	20
Politique en matière d'approbation préalable.....	21
Honoraires versés en contrepartie des services fournis par les vérificateurs externes.....	21
Type de services fournis	21
LITIGES	22
DIRIGEANTS ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉES DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES	22
AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	22
CONTRATS IMPORTANTS.....	22
INTÉRÊTS DES EXPERTS	22
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	23
DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI.....	24
DATE DES RENSEIGNEMENTS.....	24

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination et constitution

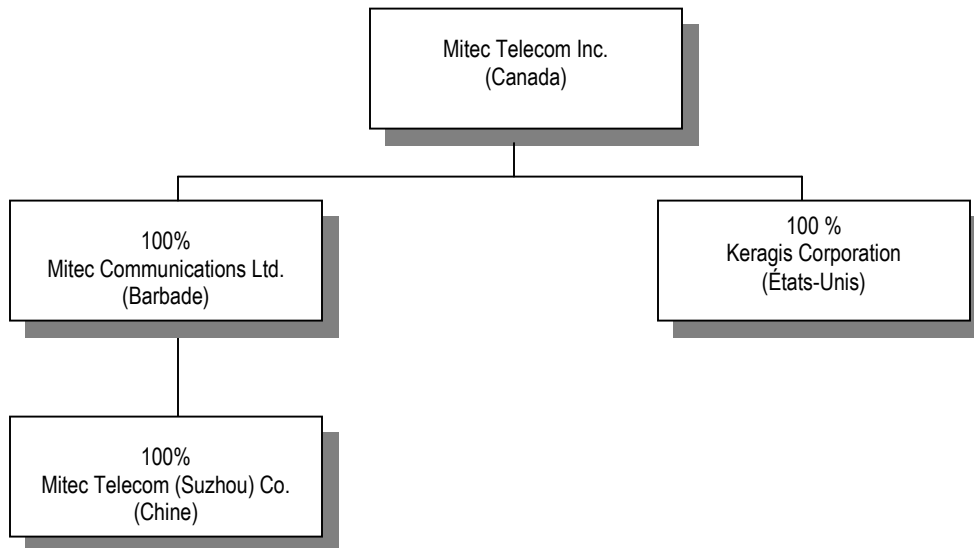
Mitec Telecom Inc. a été constituée le 1^{er} mai 1996 au moyen de statuts de fusion émis en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle a modifié ses statuts le 14 mai 1996 afin d'éliminer les restrictions relatives aux sociétés fermées et de fractionner les actions ordinaires en 6 670 000 actions ordinaires au total. En date du 30 avril 2008, la Société comptait 220 312 425 actions ordinaires émises et en circulation.

Le siège social de Mitec Telecom Inc. est situé au 9000, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 5Z8. L'adresse du site Web de la Société est www.mitectelecom.com.

Aux fins de la présente notice annuelle et à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, la « **Société** » ou « **Mitec** » désigne Mitec Telecom Inc., ses divisions et sa filiale importante, Mitec Communication Ltd. (Barbade) et sa filiale, Mitec Telecom (Suzhou) Co. Ltd. (Chine) « **Suzhou** » et Keragis Corporation (États-Unis) « **Keragis** » et leurs sociétés préexistantes respectives.

Liens intersociétés

L'organigramme suivant présente les filiales importantes et divisions régionales de la Société au 30 avril 2008 et indique leurs territoires de constitution respectifs ainsi que le pourcentage des titres comportant droit de vote de chacune des filiales qui sont détenus par la Société ou sur lesquels celle-ci exerce une emprise. Aucune des filiales indiquées n'a de titres sans droit de vote en circulation.



ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE

Aperçu

La Société conçoit et fabrique des produits de télécommunication dans deux secteurs d'activité principaux : les télécommunications et les communications par satellite. La Société vend ses composants dans le monde entier, principalement à des fournisseurs de réseaux en vue de leur intégration à des infrastructures de communication sans fil à haut rendement qui permettent la communication de la voix, des données et de l'Internet et, ultimement, les communications multimédia. Les clients de Mitec comprennent de grandes sociétés internationales du secteur des télécommunications.

Le siège social de la Société est situé à Pointe-Claire au Canada. L'exploitation à l'échelle mondiale comprend une installation à Suzhou (Chine) et une à Poway (États-Unis). Le 30 avril 2008, l'effectif mondial comptait 401 employés.

Historiques des 3 dernières années

Le 4 juin 2005, Mitec a annoncé que la Société mettait en œuvre de nouveaux mandats pour ses installations de fabrication principales de Suzhou et de Pointe-Claire. La plupart des infrastructures sans-fil de Mitec qui sont destinées à sa clientèle de fabricants de matériel d'origine sans-fil mondiaux ont été transférées à l'installation de fabrication de Suzhou. Cette décision a été motivée par la nécessité de maximiser l'efficacité de la fabrication, de prioriser la valeur et de demeurer à proximité du marché asiatique pour ces produits, qui est en croissance. En outre, la Société a annoncé que son vice-président directeur, Ventes et commercialisation mondiales, David Kennedy, quittait son poste pour se consacrer à d'autres projets.

Le 1^{er} juillet 2005, la Société a vendu l'actif immobilier qui lui restait après la vente, en 2003, de la quasi-totalité de l'actif de sa filiale suédoise, Beve Electronics. Le produit de la vente, soit environ 3,9 M\$, a été affecté au remboursement intégral de l'encours de la dette relative à ces éléments d'actif. Un rajustement hors caisse de 1 033 000 \$ a été apporté aux résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2005 afin de rajuster la valeur comptable de manière à tenir compte de la valeur nette réalisée en dollars canadiens.

Le 21 juillet 2005, la Société a annoncé que Rajiv Pancholy, président et chef de la direction, avait démissionné. Le conseil d'administration a nommé Keith Findlay à titre de chef de la direction par intérim et a annoncé que Stefano Bazzocchi avait été nommé à titre de chef des services financiers par intérim.

Le 3 octobre 2005, Mitec a annoncé qu'elle rationalisait sa structure organisationnelle afin de mieux orienter ses activités commerciales et a nommé une nouvelle équipe de direction. Elle a également annoncé le départ de son vice-président exécutif, Activités mondiales, Jean-Marc Roberge, en date du 14 octobre 2005.

Le 18 octobre 2005, Mitec a annoncé que son conseil d'administration avait chargé Valeurs mobilières Orion Inc. de l'aider à explorer des solutions de rechange stratégiques afin de maximiser la valeur de la participation des actionnaires et de permettre aux segments des télécommunications et des communications par satellite de réaliser leur plein potentiel.

Le 20 octobre 2005, à son assemblée annuelle, la Société a présenté une série d'initiatives en matière d'exploitation visant à rétablir sa proposition de valeur, notamment en remaniement de

la structure organisationnelle, la mise en place d'une nouvelle équipe de direction, le renforcement des relations avec la clientèle et l'élaboration d'une stratégie relative aux produits et aux marchés mieux ciblée. Avant l'assemblée, le conseil a nommé Keith Findlay à titre de président et chef de la direction et Stefano Bazzocchi à titre de vice-président, Finances et chef des services financiers. En outre, Robert Mitchell a été nommé vice-président du secteur communications par satellite, Rob Harper, vice-président du secteur télécommunications, et Jeff Joseph, vice-président du développement des affaires (Télécom).

Le 3 novembre 2005, la Société a annoncé d'autres changements organisationnels et activités de rationalisation. Elle a aussi annoncé que David Embery, vice-président, Asie-Pacifique et directeur général de l'exploitation de Suzhou, avait quitté son poste et qu'elle avait nommé Marc Desjardins à titre de directeur général adjoint et de directeur de l'exploitation de cette installation de fabrication.

Le 9 décembre 2005, Mitec a annoncé qu'elle avait conclu deux nouveaux contrats à l'égard de ses amplificateurs de puissance à ondes porteuses multiples. Les contrats étaient évalués à plus de 1,0 M\$. Le premier contrat, accordé par un fournisseur nord-américain de solutions de plates-formes convergentes destinées aux exploitants de réseaux sans-fil, vise des amplificateurs de puissance à ondes porteuses multiples à double bande qui sont conçus pour servir le marché du regroupement des stations de base. Le deuxième contrat a été accordé par un fabricant de matériel d'origine asiatique de réseaux sans-fil et vise des amplificateurs de puissance à ondes porteuses multiples de 150 W et de 200 W, qui seront intégrés à des amplificateurs sur tours devant être déployés par un exploitant asiatique. Les produits ont commencé à être livrés aux termes des deux contrats en décembre 2005.

Le 11 janvier 2006, la Société a annoncé qu'elle avait reçu des commandes initiales évaluées à environ 1,2 M\$ d'un grand fabricant de matériel d'origine de premier niveau à l'égard d'un nouveau produit dérivé de la technologie exclusive de filtre de radiofréquences à résonateur monté sur couvercle de la Société.

Le 3 avril 2006, Mitec a annoncé qu'elle avait reçu de nouvelles commandes évaluées à environ 1,5 M\$ à l'égard de ses convertisseurs élévateurs de fréquence. La première commande a été passée par une société de communications par satellite mondiale qui offre des solutions complètes à des clients œuvrant sur les marchés de la radiodiffusion, des télécommunications et de l'Internet et sur des marchés industriels, ainsi qu'à des gouvernements. Les convertisseurs élévateurs de fréquence de Mitec, ainsi que les kits de redondance et les autres accessoires, seront déployés par un exploitant de réseaux de télécommunications européen en Afrique afin de soutenir un réseau de liaisons terrestres à distance pour communications cellulaires. La deuxième commande a été placée par un intégrateur de réseaux mondial qui se spécialise dans les solutions personnalisées pour les stations terrestres de communication par satellite et pour les réseaux essentiels aux missions des gouvernements et des entreprises. Les produits de Mitec seront en bout de ligne déployés dans des applications liées à la défense.

Le 20 avril 2006, Mitec a annoncé que ses convertisseurs élévateurs de fréquence de grande puissance avaient été choisis pour soutenir un réseau de liaisons terrestres GSM (système mondial de communications mobiles) en Afrique. Les convertisseurs élévateurs de fréquence en bande C de Mitec ont été choisis conjointement par un grand fournisseur de réseaux asiatique et un exploitant de réseaux asiatique important, qui se sont associés pour offrir le réseau.

Le 23 mai 2006, Mitec a annoncé qu'elle avait entrepris la production en grande quantité d'un nouveau filtre de radiofréquences dérivé de sa technologie de résonateur monté sur couvercle exclusive et qu'elle avait reçu des commandes d'un grand fabricant de matériel d'origine de premier niveau évaluées à environ 2,1 M\$ à l'égard de ses filtres. Ce client s'est engagé à faire de Mitec son fournisseur principal de filtres pour ses stations de base de prochaine génération.

La Société a annoncé plusieurs changements à son conseil d'administration pendant le premier trimestre de l'exercice 2007. Le 12 mai 2006, la Société a annoncé la nomination de Jeffrey A. Mandel à son conseil d'administration; par la suite, David Scott a annoncé sa démission à titre de président du conseil et Hubert Marleau a été nommé président intérimaire. Le 15 août 2006, le conseil d'administration annonçait la nomination de Daniel Piergentili au poste de président et chef de la direction de la Société. Il devenait ainsi membre du conseil d'administration de Mitec. La même journée, Keith Findlay démissionnait de son poste de président et chef de la direction pour assumer un rôle de consultant auprès de la Société. De plus, le 30 août 2006, William B. Clift a remis sa démission en tant qu'administrateur.

Le 28 août 2006, la Société a annoncé qu'elle avait déposé un prospectus simplifié dans chacune des provinces canadiennes dans le cadre de son placement de droits déjà annoncé. Dans le cadre de ce placement de droits, Mitec a conclu une convention de placement garanti avec quatre acquéreurs leur accordant le droit de souscrire jusqu'à concurrence de 35 000 000 d'actions ordinaires par voie de placement privé, au prix de 0,10 \$ chacune, dans la mesure où les droits ne seraient pas exercés et sous réserve de certaines conditions. Mitec a également accordé à ces quatre acquéreurs le droit de souscrire jusqu'à concurrence de 35 000 000 d'actions ordinaires par voie de placement privé, au prix de 0,10 \$ chacune; de cette façon, si le placement garanti était souscrit intégralement, le placement privé facultatif n'aurait pas à être réalisé. En contrepartie de la convention de placement garanti, Mitec a convenu d'émettre un nombre global de 8 750 000 bons de souscription d'actions ordinaires aux quatre acquéreurs liés par la convention de placement garanti à la clôture du placement de droits. Chacun bon permettant au détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de Mitec au prix de 0,10 \$ chacune pour une période de deux ans. Les acquéreurs étaient les Conseillers en placement Howson Tattersall Limitée, un initié compte tenu qu'il détenait plus de 10% des actions ordinaires en circulation, Palos Capital Pool L.P., Notre-Dame Capital Inc et Mi3 SD Inc., ces trois corporations étant liées avec certains membres du conseil d'administration de Mitec soit Hubert Marleau, Richard Groome et Jeffrey Mandel, respectivement.

Le 6 octobre 2006, la Société a émis 43 479 181 actions ordinaires aux termes d'une émission de placement de droits, le produit brut de cette émission s'est établi à 4,3 millions de dollars. Puisque plus de 3,5 millions \$ ont été amassés, la convention de placement garanti n'a pas été utilisée.

Le 18 octobre 2006, la Société a clôturé son placement de droits et émis 35 000 000 d'actions ordinaires et 8 750 000 options pour la valeur de 3,5 millions \$. De plus, le 20 octobre 2006, la Société a annoncé la nomination de Hubert Marleau à titre de président de son conseil d'administration, Mitec a aussi annoncé la démission de Stefano Bazzocchi de son poste de vice-président finances et chef des services financiers et qu'elle nommait Bruno Dumais au poste de vice-président finance.

Le 20 novembre 2006, la Société a annoncé que Marc Desjardins, le directeur général de son exploitation en Chine, quittera son poste pour aller relever d'autres défis. Martin Caron devient le nouveau directeur général de l'exploitation en Chine.

Le 13 décembre 2006, la Société a annoncé qu'elle avait signé une lettre d'intention d'acquisition de la totalité des actions de Comhat AB. La Société a mis fin aux négociations le 23 janvier 2007 quand la Société n'a pas réussi à parvenir à un accord satisfaisant pour les deux parties.

Le 31 janvier 2007, la Société a annoncé qu'elle procédait à la fermeture de son exploitation américaine située à Reno, au Nevada. Mitec regroupait ainsi l'ensemble de son exploitation nord-américaine à ses installations de Montréal. Mitec a également annoncé la signature d'une alliance stratégique avec la société Broadband Wireless dans le but de concevoir des amplificateurs de grande puissance à ondes multiples (MCPA) destinés aux infrastructures sans-fil.

Le 30 mars 2007, la Société a émis 19 millions d'unités à 0,18 \$ l'unité dans le cadre d'un placement privé. Le produit brut global mobilisé dans le cadre de ce placement privé s'est établi à 3,47 millions \$. Chaque unité comprend une action ordinaire et un bon de souscription d'action ordinaire qui permettra à son détenteur de souscrire une action ordinaire au prix de 0,22 \$. Le produit net de ce placement privé a été attribué au fonds de roulement ainsi qu'à des acquisitions potentielles.

Le 25 septembre 2007, la Société a annoncé la conclusion de l'acquisition, effective le 17 septembre 2007, de Keragis Corporation, une entreprise implantée en Californie œuvrant dans le domaine de la fabrication d'amplificateurs spécialisés de prochaine génération destinés aux systèmes de communications radars et militaires. L'acquisition de l'entreprise a été payée par l'émission de 32 840 625 actions ordinaires de Mitec pour une valeur de 4,9 millions \$ et par le paiement de 1,2 millions \$ en espèce, financé par l'émission de débetures convertibles le 19 octobre 2007. La Société a de plus annoncé que le président de Keragis, monsieur Robert Rector, était nommé chef de la direction technologique de Mitec Telecom et que l'on présenterait sa candidature pour le conseil d'administration de la Société au cours de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

Le 19 octobre 2007, la Société a annoncé la clôture d'un financement de débetures convertibles d'une valeur de 2,5 millions \$. Les débetures sont convertibles en actions ordinaires de Mitec au moindre de 0,18 \$ et du prix du marché (sujet à un minimum de 0,12\$), elles ne sont pas garanties et portent intérêt à 10% par année. Les acheteurs obtiennent également des bons de souscription qui leur donnent le droit d'acheter jusqu'à 13 889 889 actions ordinaires au prix de 0,18 \$ jusqu'au 17 octobre 2009. Durant l'exercice, 1 055 000 \$ de débetures ont été converties en actions ordinaires au prix de 0,12 \$ par action.

Le 24 octobre 2007, la Société a annoncé que messieurs Robert Boisjoli et David B. Parkes avaient été nommés au conseil d'administration de la Société.

Le 9 janvier 2008, la Société a nommé Jeffrey Mandel au poste de directeur des relations avec les investisseurs et des relations d'entreprise. M. Mandel sera responsable de la création et de la gestion d'une stratégie intégrée de communications commerciales pour Mitec. M. Mandel assumera la gestion des communications de Mitec avec les investisseurs ainsi que d'autres fonctions connexes, comme les communications de la haute direction, les relations avec les analystes et les relations publiques.

Le 23 janvier 2008, la Société a annoncé qu'elle a conclu une entente en vertu de laquelle elle fournira, au cours des deux prochaines années, ses amplificateurs sur tour robustes à une importante entreprise de télécommunications sans fil nord-américain. Ces équipements sont fabriqués à notre usine en Chine et la recherche et développement est réalisée au Canada.

Le 31 janvier 2008, la Société a annoncé un nouveau contrat en vertu duquel elle fournira son produit TTPO, également connu sous le nom de convertisseur élévateur de bloc de fréquences TTPO, à un important exploitant de réseau cellulaire en Afrique. Tel que prévu, la commande initiale était la première d'une série de commandes concernant le support de développement du réseau cellulaire dans les régions de l'Afrique. Les livraisons découlant de cette entente ont débuté durant le dernier trimestre de l'exercice 2008 et devraient se poursuivre tout au long des deux prochains trimestres de 2009.

Le 7 février 2008, la Société a annoncé une série de bons de commande pour ses filtres d'atténuation d'interférences pour ses services mobiles sans fil auprès d'un important fournisseur de télécommunications chinois, totalisant 2,7 millions \$. Ce matériel de Mitec est destiné à l'expansion d'un réseau en Amérique du sud. Les livraisons devraient être effectuées au cours des deux prochains trimestres.

Le 14 février 2008, la Société a annoncé l'expansion de ses capacités de production en Chine. Les nouvelles installations louées augmenteront la superficie de l'unité de production de Mitec à 38 000 pieds carrés. Situées à quelques kilomètres de l'ancienne unité de production que Mitec avait établie à Suzhou, en Chine, les nouvelles installations étaient entièrement opérationnelles en avril 2008.

Le 19 février 2008, la Société a annoncé que sa technologie satellitaire de prochaine génération avait été installée dans une station de base GSM dans la chaîne de montagnes de l'Himalaya dans le cadre d'un projet de China Mobile visant à assurer la couverture vidéo du passage de la flamme olympique des Jeux de Beijing.

Le 26 février 2008, la Société a dévoilé ses solutions d'amplificateur de prochaine génération conçues par Keragis, société qu'elle a récemment acquise, à la conférence et exposition Satellite 2008, qui s'est tenue à Washington, D.C.

Le 5 mars 2008, la Société a annoncé qu'elle avait reçu une deuxième commande d'un important exploitant de réseau cellulaire en Afrique, laquelle porte sur son composant TTPO, également connu sous le nom de convertisseur élévateur de bloc de fréquences TTPO.

Le 2 avril 2008, Mitec a annoncé la troisième commande d'un important exploitant de réseau cellulaire en Afrique, laquelle porte sur son composant TTPO. La fabrication se déroulera dans les installations de Montréal et la livraison des produits devrait avoir lieu au cours des prochains mois.

Suite à la fin de l'exercice, le 20 mai 2008, la Société a annoncé qu'elle venait de recevoir une commande de produits de solution sans fil d'une valeur de 3 millions \$ d'un important fournisseur de télécommunications. Les produits seront livrés au cours des trois à six prochains mois.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Le secteur des télécommunications

Sommaire : Au sens large, on entend par télécommunications sans-fil la transmission sans-fil de la voix, de données et de contenu multimédia effectuée entre deux points au moyen d'un émetteur qui envoie des signaux à un récepteur, le plus souvent par la voie des ondes radioélectriques. Ce segment du secteur des télécommunications se divise en sous-segments d'après la technologie sous-jacente utilisée dans chaque cas. Mitec oeuvre dans les télécommunications sans-fil et dans les communications par satellite.

Télécommunications sans-fil : Les télécommunications sans-fil emploient une technologie dans le cadre de laquelle de vastes étendues géographiques sont divisées en « cellules ». Chaque cellule contient des stations de base qui communiquent par hyperfréquences avec les divers appareils sans-fil, tels que les téléphones cellulaires, les ordinateurs blocs-notes ou les téléavertisseurs, qui se trouvent à l'intérieur de celle-ci. Lorsque ces appareils quittent une cellule et entrent dans une autre, ils sont automatiquement reliés à la station de base qui dessert la nouvelle cellule dans laquelle ils se trouvent. Les stations de base retransmettent tous les signaux soit à d'autres stations de base, au moyen d'une liaison hyperfréquence millimétrique, soit à un réseau téléphonique public câblé traditionnel et, en dernier lieu, au récepteur visé.

Communications par satellite : Les communications par satellite, tout comme les télécommunications à hyperfréquences, font appel à des signaux hyperfréquences pour acheminer les communications entre des stations terrestres. Toutefois, contrairement aux télécommunications à hyperfréquences, les communications par satellite utilisent un satellite comme relais pour éviter les obstacles terrestres et pouvoir établir ainsi la communication entre des stations terrestres fixes ou mobiles éloignées les unes des autres, par exemple de part et d'autre d'un océan ou d'un continent.

STRATÉGIE COMMERCIALE

Les compétences principales de Mitec dans la mise au point et la fabrication de matériel à radiofréquences de premier plan demeurent la clé, le sans-fil étant de plus en plus adopté comme moyen de connexion privilégié aux périphéries de réseau dans le monde entier. Une année difficile vient de s'écouler et Mitec continuera de se concentrer sur les créneaux qui permettront d'obtenir une marge bénéficiaire brute élevée.

Éléments clés

Priorisation de la recherche et du développement « R et D » à l'égard des produits et technologies actifs (amplificateurs de puissance, amplificateurs de puissance à semi-conducteurs et convertisseurs élévateurs de fréquence)

- Marché des amplificateurs de puissance permettant d'obtenir une marge bénéficiaire brute élevée.
- Mise en commun des ressources de conception au sein de l'équipe de mise au point.
- Délai réduit avant le lancement des nouveaux produits sur le marché.
- Introduire la technologie des amplificateurs de puissance à grande efficacité de Keragis dans de nouveaux produits VSAT et de communications par satellite.

Diversification du marché

- Secteur de la radiodiffusion (service de radiodiffusion numérique par satellite).
- Couverture de réseaux reposant sur les exploitants et produits d'expansion.
- Mise au point de convertisseurs élévateurs de fréquence et d'amplificateurs de puissance à semi-conducteurs pour les marchés militaires utilisant la nouvelle technologie d'amplificateur de Keragis.

Diversification de la clientèle

- Orientation vers de nouveaux clients ciblés dans le secteur des opérateurs spécialisés d'applications.
- Développement de réseaux de vente auprès des grands équipementiers chinois.

Mitec espère atteindre les objectifs suivants :

Se concentrer sur le marché en croissance des télécommunications : Mitec compte appliquer la compétence technologique qu'elle a acquise au cours des 35 dernières années dans les produits à radiofréquences (« **RF** ») en poursuivant la mise au point de produits destinés aux marchés du matériel d'infrastructure de télécommunication et de communication par satellite.

Devenir un chef de file en matière de technologie : Mitec entend continuer à déployer des efforts afin de devenir un chef de file dans le domaine des produits RF en concevant des percées technologiques constantes dans les amplificateurs, les amplificateurs à ondes porteuses multiples, les sous-systèmes RF, les filtres, les guides d'ondes souples, les systèmes de commutation de redondance et d'autres produits et technologies connexes et en les commercialisant en temps opportun. Les investissements en recherche et en développement sont essentiels au maintien de Mitec à l'avant-plan de la technologie. Ces investissements se poursuivront à mesure que la technologie de télécommunication continuera d'évoluer et que les fournisseurs de matériel de réseaux impartiront davantage leurs activités de recherche et de développement. Mitec demeurera un chef de file en innovation, comme le démontre son succès dans l'établissement de la technologie des résonateurs montés sur couvercle. L'acquisition de Keragis était une composante de cette stratégie en proposant la toute nouvelle technologie d'amplificateur à grande capacité, nul doute que cette technologie permettra à Mitec de s'implanter comme leader technologique sur ces marchés existants et pénétrer sur le marché des communications militaires.

Créer de nouveaux produits à valeur ajoutée : Mitec entend accroître davantage sa part du marché des stations de base en élargissant les capacités de ses sous-systèmes et de ses sous-systèmes à fonctions multiples (les « **SFM** »), qui prendront en charge une plus grande partie des fonctions des stations de base. Par exemple, un besoin croissant se fait sentir dans le segment des télécommunications à l'égard des produits de surveillance, d'alarme et de contrôle, qui supervisent le fonctionnement de matériel divers dans les stations terrestres de communications par satellite et les emplacements de transmission de radiodiffusion. Mitec peut fabriquer de tels produits et, au cours des huit dernières années, ses activités dans ce domaine ont progressé au point de donner lieu à un service distinct doté de ses propres fonctions techniques en matière de micrologiciels et de logiciels.

Continuer à offrir ses produits à des prix concurrentiels : Mitec entend continuer à offrir ses produits à des prix concurrentiels en améliorant et en automatisant davantage la fabrication et les fonctions d'essai, ce qui pourrait comprendre l'impartition de ces fonctions. En outre, la direction estime que la capacité de la Société d'intégrer de nombreuses fonctions à des unités

individuelles lui permettra de continuer à fabriquer des produits à rendement élevé à des prix concurrentiels. Mitec continuera d'avoir recours à des technologies de rupture afin de devenir un chef de file au chapitre du rendement et des prix.

Produits

Mitec conçoit et fabrique des produits de télécommunication destinés aux marchés des télécommunications sans-fil et des communications par satellite. La Société vend ses composants dans le monde entier, principalement à des fournisseurs de réseaux, en vue de leur intégration à des infrastructures de communication sans-fil à haut rendement qui permettent la communication de la voix, des données et de l'Internet et, en dernier ressort, les communications multimédias. Le matériel de Mitec est intégré à des systèmes de télécommunication, puis vendu à des fournisseurs de services de télécommunications, y compris des sociétés de services téléphoniques, cellulaires, de radiomessagerie, de transmission de données et de radiodiffusion, qui s'en servent dans la construction de leurs réseaux de communications.

Au cours des 35 dernières années, Mitec a acquis une compétence dans la conception et la fabrication de produits destinés à des systèmes de transmission sans-fil, à hyperfréquences et par satellite, tels que les amplificateurs, les duplexeurs, les filtres et les isolateurs/circulateurs et dans l'intégration de ces composants à des SFM. Mitec conçoit, fabrique et fournit du matériel d'infrastructure sans-fil dans les domaines suivants :

- les réseaux de liaisons montantes dans le secteur des liaisons terrestres;
- les composants, les sous-systèmes et les SFM qui entrent dans la construction de stations de base de réseaux cellulaires existants et de nouveaux réseaux cellulaires servant aux systèmes de communications personnelles (les « SCP ») et aux réseaux de communications personnelles (les « RCP »);
- les SFM de réseaux de liaisons montantes et descendantes devant être intégrés à des stations terrestres à des fins de communications par satellite.

La direction prévoit que la demande à l'égard de stations terrestres continuera de croître pour répondre aux besoins des téléports et des stations pivots de microstations terriennes et à la croissance des satellites de radiodiffusion directe (les « SRD ») destinés à des applications telles que la télévision par satellite, les services de radiodiffusion et la radio audionumérique par satellite, diffusion de télévision mobile, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Les pays émergents ont également besoin des téléports de communications par satellite et de matériel pour microstations terriennes pour continuer à élaborer leurs infrastructures de télécommunication.

Le tableau suivant dresse la liste des produits de Mitec et des segments commerciaux qui les produisent :

PRODUIT	SEGMENT DE MARCHÉ
Amplificateurs	Télécommunications
Amplificateurs à ondes porteuses multiples	Télécommunications
Amplificateurs de mât	Télécommunications
Suramplificateurs	Télécommunications
Duplexeurs	Télécommunications
Filtres	Télécommunications
Récepteurs de toit	Télécommunications
Multicoupleurs de récepteur	Télécommunications
Duplexeurs et filtres coaxiaux	Télécommunications
Ensembles de duplexeurs d'AFB intégrés	Télécommunications
Sous-systèmes de filtres	Télécommunications
Circulateurs, isolateurs, coupleurs et guides d'ondes souples	Télécommunications et communications par satellite
Guides d'ondes (rigides/souples)	Communications par satellite
Réseaux de commutation de redondance	Communications par satellite
Système de contrôle et de commande	Communications par satellite
Bras de sortie	Communications par satellite
Amplificateurs de puissance à semi-conducteurs	Communications par satellite
Produits pour microstations terriennes	Communications par satellite

Clientèle

Les produits de la Société sont vendus à des fournisseurs de réseaux, à des intégrateurs de systèmes et à des exploitants de systèmes à l'échelle mondiale. Certains clients exercent leurs activités dans chacun des segments du marché des télécommunications sans-fil, à hyperfréquences et par satellite, ce qui permet à la Société de consolider ses alliances stratégiques et d'enrichir son assortiment de produits.

La clientèle de la Société comprend un bon nombre des plus grands fournisseurs de réseaux et d'intégrateurs de systèmes au monde, y compris Nortel Networks, Globecom, Alcatel, Andrew, Ericsson, Datapath, Viasat, Ceragon Networks, Huawei, Xiacom, RFS, ZTE, Echostar, EADS Astrium et L3 Communications..

Étant donné que Mitec compte parmi ses clients les acteurs principaux du secteur des télécommunications, elle tire une part considérable de ses produits d'exploitation de sa clientèle acquise. Pour l'exercice terminé le 30 avril 2008, celle-ci a compté pour environ 75 % des produits d'exploitation. De plus, la majeure partie des produits d'exploitation de Mitec proviennent de ventes effectuées à l'extérieur du Canada, soit aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Une part appréciable des ventes de la Société pour l'exercice en cours sont attribuables à un client qui a compté pour 31 % des ventes réalisées par la Société au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2008. Ce client a acheté divers produits par l'intermédiaire de différentes divisions du secteur des télécommunications.

Ventes et commercialisation

Les efforts de vente et de commercialisation des produits de Mitec sont accomplis par son propre réseau nord et sud-américain, européen et asiatique de personnel de vente régional, dont chacun des membres connaît très bien la gamme de produits et la clientèle de Mitec. Des représentants techniques indépendants sont engagés dans les principaux pays d'Europe, tels que la France, l'Italie et l'Allemagne. En outre, la Société peut compter sur des représentants techniques indépendants en Israël et en Australie. En date du 30 avril 2008, la Société comptait une équipe de vente directe et de commercialisation formée de onze employés, dont six étaient situés au Canada, trois en Chine, un au Royaume-Uni et un aux États-Unis.

Mitec vend ses produits principalement en rencontrant ses clients sur place et en participant à des foires commerciales suivies de visites à des clients éventuels. Dans le cas des ventes de grands sous-systèmes, la Société répond habituellement aux besoins donnés d'un client et les deux parties signent une lettre d'intention fixant les caractéristiques techniques, le prix, la quantité et le calendrier de livraison, soutenue par une convention d'approvisionnement et des bons de commande subséquents. Mitec est également en train d'établir des revendeurs à valeur ajoutée afin d'offrir une couverture mondiale aux vendeurs de ses produits.

Entretien et garantie

Mitec offre des garanties de durées diverses qui diffèrent selon le client et le type de produit et couvrent généralement les vices de matières et de fabrication. Mitec remplit ses obligations en matière de garanties et fournit d'autres services d'entretien à l'égard de ses produits à ses installations de Pointe-Claire (Canada) de Suzhou (Chine) et de Poway (États-Unis).

Fabrication et contrôle de la qualité

Mitec s'occupe de la conception, de la fabrication, de l'assemblage, de la mise à essai, de l'emballage et de l'expédition de ses produits à partir de ses différentes installations situées à Pointe-Claire, au Canada, et à Suzhou, en Chine, selon l'endroit où se trouve le client et la nature du produit. La Société a mis sur pied des installations de conception et de fabrication, ce qui lui a permis d'établir une présence locale sur chacun de ses marchés principaux.

<u>Endroits/Installations</u>	<u>Activités</u>	<u>Marchés/Produits</u>
Pointe-Claire (Canada)	Conception et fabrication	Télécommunications sans-fil et par satellite
Suzhou (Chine)	Conception et fabrication	Télécommunications sans-fil
Poway (États-Unis)	Conception et fabrication	Télécommunications sans-fil et par satellite

Le processus de fabrication de Mitec commence soit par l'obtention, soit par la fabrication de sous-composants, selon le produit ou l'installation. Les sous-composants vont des métaux de base aux cartes de circuits imprimés complètement garnies. Ces sous-composants sont ensuite assemblés pour former des composants et des produits, puis ils sont mis à l'essai. Dans certains cas, ces composants et ces produits sont alors expédiés directement aux clients, tandis que dans d'autres cas, ils sont intégrés à d'autres composants pour former des sous-systèmes et des produits à valeur ajoutée. La Société achète à divers fournisseurs locaux les matières premières et les sous-composants qu'elle utilise dans son processus de fabrication, sa politique étant de faire appel à des sources d'approvisionnement dédoublées de façon à s'assurer un

approvisionnement constant et fiable. Toutefois, elle pourrait ne disposer que d'une seule source d'approvisionnement relativement à l'un de ses sous-composants. En outre, certains fournisseurs clés ont conclu avec la Société des conventions d'approvisionnement, par lesquelles ils s'engagent à maintenir un approvisionnement de sous-composants adéquat en fonction des prévisions fournies par Mitec. Les matières premières et les sous-composants sont commandés chez les fournisseurs aux termes de conventions d'achat cadres prévoyant des livraisons correspondant aux calendriers de production de la Société.

Avant d'être expédié, chacun des produits de Mitec est inspecté et mis à l'essai pour s'assurer qu'il est conforme aux besoins et aux caractéristiques techniques du client, ainsi qu'aux normes du secteur. Dans le cas de certains produits, les essais sont effectués au moyen d'un contrôleur automatique mis au point par Mitec. La Société garantit ses nouveaux produits contre les vices de conception, de matières et de fabrication. Les installations de Pointe-Claire et de Suzhou ont obtenu l'accréditation ISO 9001.

Recherche et développement

Le programme de R et D de la Société est axé sur la conception et la mise au point de nouveaux produits destinés au secteur des télécommunications sans-fil et sur l'amélioration des gammes de produits existantes, sur le plan à la fois du rendement et des coûts de production. Le programme de recherche et de développement vise également l'amélioration des procédés de fabrication de la Société grâce à l'utilisation de nouvelles matières et de nouveaux procédés et à la mise au point et à l'utilisation de logiciels de conception de produits permettant à Mitec d'isoler les facteurs restrictifs propres à une approche de conception. La Société examine également de près des techniques d'essai améliorées telles que l'équipement automatique d'essai. Elle utilise un environnement de conception assistée par ordinateur (« CAO ») faisant appel à des postes de travail en réseau qui lui permettent de modéliser et de faire l'essai de nouveaux circuits. Cet environnement de conception et l'expérience de la Société dans le domaine de l'architecture de produits modulaires lui permettent de définir, de mettre au point et de livrer rapidement les produits et sous-systèmes nouveaux et améliorés que ses clients recherchent.

Jusqu'à maintenant, Mitec a consacré une part considérable de ses ressources à des programmes de R et D et elle prévoit continuer à le faire à l'avenir. Au 30 avril 2008, la Société comptait 57 employés en recherche et en développement. Au cours des exercices 2006, 2007 et 2008, les frais consacrés aux programmes de recherche et de développement de la Société se sont élevés respectivement à 7,3 M\$, 5,5 M\$ et 4,5 M\$, soit 16,5 %, 16,1 % et 12,3 %, respectivement, de ses produits d'exploitation totaux. La Société prévoit que les frais de R et D augmenteront en valeur absolue mais diminueront en pourcentage des ventes.

La Société n'a pas pour politique de chercher à obtenir des brevets à l'égard des inventions découlant de ses activités de R et D et de fabrication. Toutefois, un produit mis au point récemment, qui fait appel à une technologie de résonateur diélectrique avancée réduisant la taille du filtre, est actuellement en attente d'un brevet. La technologie acquise de Keragis est, elle aussi, en instance de brevet. La Société estime que le succès de son entreprise repose à la fois sur l'ensemble de ses procédés de fabrication et de conception, sur les compétences de ses employés ainsi que sur la protection par brevet.

Concurrence

La capacité de la Société de livrer concurrence avec succès et de soutenir sa croissance et sa rentabilité est en partie tributaire du rythme auquel les fournisseurs de réseaux et les intégrateurs de systèmes construisent et améliorent leurs réseaux. La réussite future de la Société sur le marché des télécommunications sans-fil dépendra en partie de la mesure dans laquelle les grands fournisseurs de réseaux continueront d'acheter les composants dont ils ont besoin auprès de sources d'approvisionnement externes plutôt que de fabriquer eux-mêmes leurs propres composants, sous-systèmes et produits. Cependant, la stratégie de la Société consiste à vendre ses produits non seulement aux fournisseurs de réseaux, mais également directement aux exploitants de systèmes, réduisant ainsi sa dépendance envers un secteur du marché en particulier. En répondant aux exigences de ses clients, la Société rivalise sur le plan de la fonctionnalité, du prix, du rendement technique, de la capacité de livraison, de la qualité et de la fiabilité de ses produits ainsi que du moment opportun pour les commercialiser. La Société estime que, dans l'ensemble, elle se compare favorablement à ses concurrents à l'égard des éléments précités.

La direction est d'avis que, bien que la Société doive affronter certains concurrents en ce qui a trait à ses composants et sous-systèmes destinés au marché des communications par satellite, plus particulièrement Apollo Microwaves Limited et Advantech, aucun de ces concurrents n'offre une gamme aussi complète de produits que celle qu'offre Mitec. Dans le secteur des communications sans-fil, la concurrence provient notamment de RF Cellwave, division de Alcatel, de Andrew Corporation et de Powerwave Technology. La Société est en concurrence avec ces autres fabricants sur le plan du prix, du rendement et de la disponibilité des produits.

Installations

La Société loue une installation de 89 500 pieds carrés située à Pointe-Claire, au Canada, dont le bail expire en octobre 2008 et dont 60 000 pieds carrés sont destinés aux activités de fabrication, et 29 500 pieds carrés, aux activités de recherche et de développement et à l'administration. Cette installation est utilisée par tous les segments productifs de revenus. La Société est également propriétaire d'une installation de 20 000 pieds carrés située à Pointe-Claire, au Canada, qui est destinée aux activités de fabrication de ses segments des communications par satellite et sans-fil. La Société loue également les locaux suivants :

<u>Emplacement</u>	<u>Superficie (en pieds carrés)</u>	<u>Usage</u>	<u>Date d'expiration</u>
Chine Suzhou	38 000	Vente, administration et fabrication	Le 3 mars 2011
Canada Pointe-Claire	3 200	Vente, administration et fabrication	Le 16 octobre 2008
États-Unis Poway	6 429	Vente, administration et fabrication	Le 14 février 2009

Employés

Au 30 avril 2008, la Société comptait au total 401 employés à l'échelle mondiale, dont 30 étaient affectés à la gestion et à l'administration, 57 à la recherche et au développement, 303 à la fabrication, à la production, à l'ingénierie et aux essais, et 11 à la vente et à la commercialisation.

Les employés de la Société ne sont pas syndiqués et la direction estime que ses relations de travail avec les employés de Mitec sont très bonnes. La Société a pour politique de conclure des conventions de confidentialité avec ses employés ainsi que de limiter l'accès à sa technologie exclusive et d'en restreindre la diffusion. En outre, la Société a adopté un code de déontologie, une politique de communication de l'information et une politique de dénonciation conçues pour promouvoir une bonne gouvernance, la transparence et des communications efficaces entre les employés, la direction et le public. En particulier, elle exige désormais que ses directeurs donnent des attestations au chef de la direction et au chef des finances chaque trimestre quant à la fiabilité de certains renseignements utilisés dans le cadre de l'établissement des états financiers. En vue de recruter des employés compétents et motivés et de les garder à son service, la Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions.

Questions environnementales

En janvier 1997, la Société avait reçu un avis des avocats représentant les résidents d'une maison à Williston, au Vermont, concernant une réclamation éventuelle pour dommages à la propriété et préjudice corporel, en raison de la présence de contaminants dans la nappe d'eau souterraine se trouvant sous la propriété. Dans l'avis, on prétendait que les contaminants provenaient de sources situées sur une parcelle de terrain que louait Mitec Systems, Inc. dans le passé. En 1999, un procès a été intenté au Vermont contre la Société et deux sociétés apparentées pour préjudice corporel non précisé et diminution de la valeur de leurs propriétés résidentielles. La Société a réglé cette poursuite pour environ 240 000 \$ (175 000 \$ US) et a comptabilisé le règlement et les frais juridiques y afférents en 2004. Elle cherche également à obtenir un dédommagement de sa compagnie d'assurances et cette dernière réclame le recouvrement de certains frais auprès de la Société. Le 1er février 2007, la Cour supérieure a rendu un jugement favorable en faveur de la compagnie d'assurances pour un montant de 189 073 \$ plus intérêts. La Société considère avoir plusieurs arguments sérieux et a porté le jugement en appel auprès de la Cour supérieure du Vermont. Cependant, à l'heure actuelle, il est impossible de prévoir l'issue de l'affaire, de sorte qu'aucune provision n'a été constituée.

En février 1999, la Société avait conclu une entente avec l'État du Vermont en vertu de laquelle elle acceptait d'effectuer une investigation du site, et l'État consentait à utiliser ses ressources pour identifier toutes les personnes et les entités éventuellement responsables de la contamination du site. L'État du Vermont avait également demandé à la United States Environmental Protection Agency (« USEPA ») de suspendre son investigation du site. L'investigation du site entreprise par la Société est terminée, et les données et l'information recueillies indiquent qu'il existe un certain nombre d'autres sources possibles de contamination de la nappe souterraine. L'État du Vermont a déclaré ne pas avoir d'argent pour entreprendre les étapes suivantes relativement à la contamination de la nappe souterraine et a demandé à la USEPA de reprendre son investigation sur la contamination. La USEPA a accepté. Dans une lettre datée de mai 2007, la USEPA a informé la Société qu'elle la tenait potentiellement responsable de la contamination du « Ailing Industrial Park » et qu'elle invitait la Société à entamer des négociations avec la USEPA pour résoudre la réclamation de l'agence concernant le remboursement de ses frais. Peu de temps après, La USEPA émettait un avis spécial

enclenchant une période de négociations en vertu de statuts réglementaires dans lequel elle déposait une demande formelle de remboursement de ses frais, Mitec a commencé des négociations pour une entente confidentielle de règlement. En réponse aux négociations, la Société a reçu en juillet 2008 une proposition de règlement de la part de la USEPA qu'elle étudie présentement. Cependant, certaines incertitudes demeurent quant à la finalisation des montants qui devront être payés et de certains autres éléments de l'entente de règlement.

L'ancien propriétaire de la Société dans les installations du New Jersey a intenté une poursuite contre la Société et certains de ses sous-locataires pour dommages aux locaux loués. Cependant, à l'heure actuelle, il est impossible de prévoir l'issue de cette affaire, de sorte qu'aucune provision n'a été constituée.

La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis qu'une décision finale au sujet de ces poursuites ne peut être prise pour l'instant, mais que celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 avril 2008 est intégré aux présentes par renvoi.

FACTEURS DE RISQUE

Mitec exerce ses activités dans des segments du secteur qui sont assujettis à divers facteurs de risque et incertitudes. Ceux qui sont décrits ci-après pourraient avoir un effet défavorable important sur l'entreprise de la Société. D'autres risques et incertitudes qui sont présentement inconnus de Mitec ou qui sont sans importance pourraient également avoir un effet défavorable sur son entreprise.

Les risques principaux identifiés par la direction et les éléments principaux de la stratégie de la Société pour en réduire les effets sont présentés aux pages 10 à 15 du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 30 avril 2008 sous la mention risques et incertitudes et sont intégrés aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur SEDAR et peut être accédé sous le profil de la Société à www.sedar.com.

INCERTITUDE À L'ÉGARD DE LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice 2008 ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Ce mode de présentation tient pour acquis que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle sera en mesure de réaliser son actif, de régler son passif et de remplir ses engagements dans le cours normal des affaires.

La Société a subi des pertes au cours des sept dernières années et, à l'heure actuelle, elle ne dispose pas du financement nécessaire pour soutenir des pertes constantes. Par le passé, elle a financé ses besoins relatifs à l'exploitation et en capitaux principalement en émettant des titres d'emprunt et des actions. La continuité de l'exploitation de la Société dépend, entre autres choses, de la réalisation de produits d'exploitation satisfaisants, du soutien de sa clientèle, du retour à la rentabilité des activités, de la génération de fonds provenant de l'exploitation et de la capacité de conclure de nouveaux arrangements de financement et d'obtenir de nouveaux

capitaux. Ces questions sont tributaires d'un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et la continuité de l'exploitation de celle-ci suscite une incertitude.

Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte des rajustements qu'il serait nécessaire d'apporter si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation se révélait non pertinente. Si tel était le cas, il faudrait apporter des rajustements importants à la valeur comptable de l'actif et du passif, aux charges déclarés, ainsi qu'à la classification utilisée dans le bilan.

En ce qui a trait aux incertitudes décrites, la direction maintient les plans suivants :

1. poursuivre les négociations avec des prêteurs potentiels afin d'obtenir du financement des opérations ;
2. analyser les diverses possibilités pour augmenter les sections d'activités des télécommunications et des communications par satellite.

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2008, la Société a conclu les transactions suivantes afin d'aborder certaines des incertitudes décrites ci-dessus :

- a. La Société a complété l'acquisition de Keragis Corporation, une entreprise implantée en Californie œuvrant dans le domaine de la conception et la fabrication d'amplificateurs de haute puissance à état solide d'hyperfréquences destinés aux systèmes de communications radars et militaires.
- b. La Société a complété un financement de débentures convertibles pour un montant de 2,5 millions \$.
- c. La Société a annoncé qu'elle avait signé des ententes commerciales :
 - Elle fournira, au cours des deux prochaines années, ses amplificateurs sur tour robustes à une importante entreprise de télécommunications sans fil nord-américain;
 - elle fournira son produit TTPO, à un important exploitant de réseau cellulaire en Afrique;
 - Elle fournira ses filtres d'atténuation d'interférences pour ses services mobiles sans fil auprès d'un important fournisseur de télécommunications chinois, totalisant 2,7 millions \$.
- d. La Société a dévoilé ses solutions d'amplificateur de prochaine génération conçues par Keragis, société qu'elle a récemment acquise.

DIVIDENDES

La Société entend conserver son bénéfice pour financer sa croissance et ne prévoit pas verser de dividendes sur ses actions ordinaires dans un avenir prévisible. Le conseil d'administration de la Société reverra cette politique de temps à autre en tenant compte de la situation financière et des besoins de financement de la Société et d'autres facteurs qu'il jugera pertinents. La Société n'a versé aucun dividendes en espèces au cours de chacun des trois derniers exercices terminés.

STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, dont 220 312 425 sont en circulation au 30 avril 2008. Chaque action ordinaire confère une voix à son porteur. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit d'être convoqués et de voter aux assemblées des actionnaires de la Société. Ils ont également le droit de recevoir les dividendes déclarés par le conseil d'administration, selon le montant établi par

celui-ci, et le reliquat des biens de la Société en cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou involontaire, de celle-ci.

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites et affichées à des fins de négociation à la Bourse de Toronto sous le symbole « MTM ».

Variation du cours et volume de négociation

Le tableau suivant présente, pour les périodes indiquées, la variation du cours et le volume de négociation quotidien moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto :

Mois	Haut	Bas	Volume
Avril 2008	0.16	0.13	133,800
Mars 2008	0.18	0.14	271,200
Février 2008	0.20	0.14	710,900
Janvier 2008	0.16	0.09	538,300
Décembre 2007	0.13	0.09	211,800
Novembre 2007	0.16	0.08	293,900
Octobre 2007	0.18	0.15	178,900
Septembre 2007	0.19	0.14	174,400
Août 2007	0.19	0.13	134,100
Juillet 2007	0.23	0.16	204,500
Juin 2007	0.24	0.20	269,300
Mai 2007	0.24	0.19	280,300

ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA DIRECTION

Le tableau suivant présente certains renseignements sur les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société. Chaque administrateur est élu à l'assemblée annuelle des actionnaires pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle ou au moment de l'élection ou de la nomination de son successeur. Les hauts dirigeants sont nommés chaque année et exercent leur mandat à la discrétion du conseil d'administration. Ces renseignements sont donnés au 24 juillet 2008.

Nom et municipalité de résidence	Poste au sein de la Société	Occupation principale	Administrateur depuis
Robert Boisjoli ^{(1),(2)} Montréal (Québec)	Administrateur et Président du comité de vérification	Président, Atwater Financial Group	2007
Bruno Dumais, CA Beaconsfield (Québec)	Vice-président, finances et Chef de la direction financière	Vice-président, finances et Chef de la direction financière de la Société	s.o.

Nom et municipalité de résidence	Poste au sein de la Société	Occupation principale	Administrateur depuis
Jeffrey Mandel Toronto (Ontario)	Président du conseil	Président d'AMR Securities Services Inc.	2006
Hubert R. Marleau ^{(1),(2)} Montréal (Québec)	Administrateur	Président de Palos Capital Corporation	1996
David B. Parkes ^{(1),(2)} Toronto (Ontario)	Administrateur	Président, David B. Parkes et Associés Inc.	2007
Daniel Piergentili Longmont, Colorado, États-Unis	Président et Chef de la direction	Président et Chef de la direction de la Société	2006
Robert Rector Poway (California) États-Unis	Administrateur et Chef de la direction technologique	Président, Keragis Corporation	2007
Charles R. Spector Westmount (Québec)	Administrateur	Associé directeur (New York) de Fraser Milner Casgrain S.E.N.C.R.L.	1996

⁽¹⁾ Membre du comité de vérification.

⁽²⁾ Membre du comité de gouvernance et de rémunération.

Les administrateurs et les membres de la direction de la Société sont collectivement propriétaires véritables, directement ou indirectement, de 12 179 105 actions ordinaires, soit 5,53 % des actions ordinaires de la Société, ou exercent une emprise sur un tel nombre de ces actions.

Occupations principales des administrateurs et des membres de la direction

Au cours des cinq dernières années, tous les administrateurs et les membres de la direction indiqués ci-dessus ont occupé les postes indiqués ou rempli des responsabilités de direction dans les mêmes sociétés ou dans des sociétés reliées, à l'exception de :

Robert Boisjoli est le Président de Atwater Financial Group. Avant de se joindre à Atwater Financial Group, M. Boisjoli était le chef de la direction financière de Xanthus Pharmaceuticals, Inc. Avant de se joindre à Xanthus, monsieur Boisjoli dirigeait le service de financement bancaire pour plusieurs entreprises canadiennes de courtage. Précédemment, il a agi pendant sept ans à titre d'évaluateur indépendant avec deux firmes spécialisées dans le domaine de l'évaluation d'entreprise.

David B. Parkes possède et gère David B. Parkes et Associates Inc., une firme de consultation exécutive spécialisée en redressement d'entreprise ainsi que la gestion des défis inhérents à une croissance rapide. Il agit en tant que président de SelectCore depuis janvier 2007 et était auparavant président et chef de la direction de Sprint Canada, Look Communications et Telespectrum Canada. Monsieur Parkes a intégré le monde des communications à titre de directeur exécutif fondateur de Cantel inc. (maintenant Rogers Wireless.)

Robert Rector, un vétéran du monde des communications avec plus de 40 années d'expérience en télécommunications sans-fils, a joint le conseil d'administration de la Société en 2007 suite à l'acquisition par Mitec de Keragis Corporation, une société qu'il avait fondée en 1996. Monsieur Rector agit de plus présentement à titre de chef de la direction technologique pour Mitec. Il avait

commencé sa carrière en 1964 au sein du département d'ingénierie micro-ondes chez Sylvania. Par la suite, il a occupé plusieurs postes de grandes responsabilités chez Zeta Labs, Varian Associates, Dexcel et Litton Associates. Monsieur Rector a fondé IR&D Electronics Inc. et MAR Associates durant les années 80.

Ordonnances d'interdiction d'opérations, faillites, pénalités ou sanctions

À la connaissance de la Société et basé sur les informations fournies par les candidats, à l'exception des faits révélés ci-dessous en ce qui concerne M. Boisjoli, aucun administrateur ou membre de la direction de la Société ni aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour avoir une incidence importante sur le contrôle de celle-ci :

- (a) n'est à la date de la présente notice annuelle, ni n'a été au cours des dix années ayant précédé cette date, administrateur ou haut dirigeant d'une société qui, pendant que cette personne y exerçait ces fonctions,
 - (i) a fait l'objet d'une d'interdiction d'opérations, d'une ordonnance similaire ou d'une ordonnance l'empêchant de se prévaloir d'une dispense en vertu des lois sur les valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs (si tel est le cas, énoncer le fait et décrire la raison pour laquelle l'ordonnance a été rendue et si elle est encore en vigueur);
 - (ii) a subi un événement qui a fait en sorte, après qu'il a cessé d'être administrateur ou haut dirigeant, que la société fasse l'objet d'une interdiction d'opérations, d'une ordonnance similaire ou d'une ordonnance l'empêchant de se prévaloir d'une dispense pendant plus de 30 jours consécutifs (si tel est le cas, énoncer le fait et décrire la raison pour laquelle l'ordonnance a été rendue et si elle est encore en vigueur);
 - (iii) à l'intérieur de la période de un an suivant la fin de son mandat à ce titre, a fait faillite, a présenté une proposition en vertu d'une loi régissant la faillite ou l'insolvabilité, a fait l'objet d'un arrangement ou d'un concordat avec des créanciers ou a proposé un tel arrangement ou concordat, a intenté des poursuites à cet égard ou a fait l'objet de telles poursuites ou a subi la nomination d'un séquestre, d'un administrateur-séquestre ou d'un fiduciaire chargé de détenir son actif (si tel est le cas, énoncer le fait);
- (b) n'a, au cours des dix années ayant précédé la date de la présente notice annuelle, fait faillite, présenté une proposition en vertu d'une loi régissant la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet d'un arrangement ou d'un concordat avec des créanciers ou proposé un tel arrangement ou concordat, intenté des poursuites à cet égard ou fait l'objet de telles poursuites ou subi la nomination d'un séquestre, d'un administrateur-séquestre ou d'un fiduciaire chargé de détenir son actif.

M. Boisjoli est actuellement administrateur de Mistral Pharma Inc., une Société qui le 13 juin 2008 a déposé une proposition concordataire à ses créanciers en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

À la connaissance de la Société, à l'exception des faits révélés ci-dessous en ce qui concerne M. Marleau, aucun de ses administrateurs ou de ses hauts dirigeants (i) n'a fait l'objet de pénalités ou de sanctions imposées par un tribunal en vertu des lois sur les valeurs mobilières

canadiennes ou par un organisme de réglementation des valeurs mobilières canadien ni n'a conclu de convention de règlement avec un tel organisme ni (ii) n'a fait l'objet d'une autre pénalité ou sanction imposée par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible de jouer un rôle important dans la décision d'un épargnant raisonnable d'investir dans les titres de la Société.

En août 2003, M. Marleau a tenté d'obtenir un enregistrement en tant qu'aviseur financier auprès de la CVMQ, et a dûment déposé une demande à cette fin. Le 18 novembre 2003, M. Marleau et Gestion Palos inc. ont entrepris avec la CVMQ de cesser d'agir en tant que courtier ou aviseur jusqu'à ce que Gestion Palos inc. soit enregistrée auprès de la CVMQ en tant qu'aviseur. Ces enregistrements ont été octroyés par la CVMQ le 15 décembre 2003.

Conflits d'intérêts

La Société n'est au courant d'aucun conflit d'intérêts important existant ou éventuel entre elle-même et l'un de ses administrateurs ou des membres de sa direction, à part le fait que Charles R. Spector, qui siège au conseil de la Société, est associé au sein de Fraser Milner Casgrain, S.E.N.C.R.L., conseillers juridiques de celle-ci.

RENSEIGNEMENTS SUR LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification de la Société (le « **comité de vérification** ») est nommé par le conseil d'administration afin d'aider ce dernier à remplir les responsabilités de supervision qui lui incombent. Tous les membres du comité de vérification possèdent des compétences financières, c'est-à-dire qu'ils sont capables de lire et de comprendre un jeu d'états financiers d'un degré de complexité comparable à ceux de Mitec. La charte du comité de vérification est présentée à l'annexe A.

Membres du comité de vérification

Robert Boisjoli (Montréal, (Québec) (président du comité) : Robert Boisjoli, membre du Conseil d'administration de Mitec depuis 2007, est le Président de Atwater Financial Group. Avant de se joindre à Atwater Financial Group, M. Boisjoli était le chef de la direction financière de Xanthus, M. Boisjoli était chargé des opérations bancaires d'investissement au Québec pour divers cabinets boursiers canadiens, où la majeure partie de ses activités consistait à lever des fonds pour des sociétés émergentes dans les domaines de la biotechnologie et de l'informatique. Il a largement contribué à constituer un fonds mutuel impliquant principalement de petits cabinets de technologie de capitalisation. Avant sa carrière dans les opérations bancaires d'investissement, M. Boisjoli a travaillé pendant dix ans en qualité d'agent d'évaluation indépendant pour deux grands cabinets spécialisés dans l'évaluation d'entreprises. Au cours de sa carrière, M. Boisjoli a évalué plus de 500 entreprises pour des fins financières et a aidé de nombreuses entreprises à mener à bien leurs fusions ou acquisitions stratégiques. M. Boisjoli a également donné des conférences au niveau du deuxième cycle universitaire à l'université McGill et pour le compte de l'Ordre des experts-comptables. Il est membre du Conseil d'administration de diverses sociétés et organisations professionnelles. M. Boisjoli est expert-comptable et expert-évaluateur d'entreprise. Il est également titulaire d'une licence en commerce et d'un diplôme de deuxième cycle universitaire en comptabilité de l'Université Concordia.

Hubert R. Marleau (Montréal (Québec)) : M. Marleau est actuellement président et associé directeur de Palos Capital, société de placement privée, a une vaste expérience dans le domaine du financement des entreprises et des activités commerciales et connaît très bien l'ampleur des états financiers et des documents connexes de sociétés ouvertes et la complexité soulevée par ceux-ci. Comptant plus de 40 ans d'expérience dans le milieu des affaires et des finances, M. Marleau a réuni des fonds privés et publics pour des centaines de sociétés nouvelles et établies, a structuré un grand nombre de fusions et d'acquisitions et a mis sur pied de nombreuses ententes financières au Canada. M. Marleau a occupé des postes de direction au sein de plusieurs grandes sociétés de placement, notamment Nesbitt Thomson Inc., Lévesque Beaubien Inc. et sa propre maison de courtage cotée en bourse, Marleau, Lemire Inc. Au cours de sa carrière, M. Marleau a siégé au conseil de nombreuses sociétés cotées en bourse. Celles-ci comprennent, à l'heure actuelle, A&E Capital Funding Inc., BDP Retirement Home, CanAlaska, Groupe CFS, International Freegold Inc., Stanstead Capital Inc., North Hatley Inc., SGI Properties Inc., Magistral Biotech, Niocan Inc., Olco Petroleum Inc, Uni-Select Inc. et Warnex Pharmaceuticals. M. Marleau détient un baccalauréat ès arts en économie de l'Université d'Ottawa.

David B. Parkes (Toronto, Ontario) : David B. Parkes possède et exploite David B. Parkes and Associates Inc., cabinet de conseil exécutif spécialisé dans les défis du redressement d'entreprises et de la gestion de la croissance rapide. Il fait partie du Conseil d'administration de Mitec depuis 2007. Visionnaire dans le domaine des télécommunications, M. Parkes a dirigé certaines des sociétés les plus respectées du secteur. Il fait partie du Conseil d'administration de SelectCore depuis janvier 2007 et était précédemment président-directeur général de Sprint Canada, Look Communications et Telespectrum Canada. M. Parkes a intégré le secteur des télécommunications en tant que cadre fondateur de Cantel Inc. (maintenant nommée Rogers Wireless). M. Parkes est titulaire d'une licence en sciences et d'un MBA de l'Université de York. C'est un ardent défenseur des services communautaires et il est très actif dans des organisations telles que « Olympiques spéciaux du Canada », « Jeunes entreprises » Toronto et « Jeunes entreprises » Canada.

Politique en matière d'approbation préalable

Le comité de vérification a mis en œuvre une politique d'approbation préalable des services de vérification et autres que de vérification. Le comité de vérification a conféré à son président un pouvoir de délégation limité qui lui permet d'approuver au préalable les services autres que de vérification permis. Le comité de vérification examine également régulièrement si la prestation de services autres que de vérification est compatible avec le maintien de l'indépendance des vérificateurs externes.

Honoraires versés en contrepartie des services fournis par les vérificateurs externes

Le tableau suivant présente les honoraires facturés à la Société en 2008 par ses vérificateurs, BDO Dunwoody LLP/s.r.l. et en 2007 par ses vérificateurs précédents Ernst & Young s.r.l. :

Type de services fournis	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Services de vérification	151 215 \$	196 415 \$
Services liés à la vérification	32 656 \$	76 525 \$
Services fiscaux	10 000 \$	72 200 \$
Autres services	9 550 \$	3 000 \$

Les services de vérification se rapportent à la vérification annuelle et au dépôt des documents requis par la réglementation. Les services liés à la vérification se rapportent aux services fournis par BDO Dunwoody LLP/ s.r.l. qui sont raisonnablement liés à son rôle de vérificateur, principalement des services de consultation sur des normes comptables et d'autres opérations particulières. Les services fiscaux comprennent la conformité, la consultation et la planification fiscales, y compris les services fiscaux à l'étranger. Les autres services comprennent principalement tous les autres services de soutien et de consultation.

LITIGES

La Société est assujettie à diverses réclamations et éventualités en raison de poursuites et d'autres questions dans le cours normal de ses activités. La direction estime que la responsabilité ultime, le cas échéant, que la Société pourrait engager en raison de ces réclamations ou éventualités n'est pas susceptible d'avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de celle-ci.

DIRIGEANTS ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉES DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Aucun administrateur ou haut dirigeant de la Société, aucune personne physique ou morale qui est propriétaire véritable, directement ou indirectement, de plus de 10 % d'une catégorie ou d'une série de titres comportant droit de vote en circulation de la Société, ou exerçant une emprise sur un tel pourcentage de ces titres, ni aucune personne ayant des liens avec ceux-ci ou faisant partie de leur groupe, n'a eu d'intérêt important, directement ou indirectement, dans une opération effectuée au cours des trois derniers exercices terminés ou de l'exercice en cours qui a eu ou aura une incidence importante sur la Société.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Compagnie Trust CIBC Mellon, à ses bureaux principaux situés à Montréal et à Toronto, est l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres des actions ordinaires de la Société.

CONTRATS IMPORTANTS

La Société ne compte à l'heure actuelle aucun contrat important qui a été conclu au cours du dernier exercice terminé hors du cours normal des activités.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Les vérificateurs de la Société sont BDO Dunwoody LLP/ s.r.l., de Montréal, au Québec. En date du 24 juillet 2008, les associés, comptables salariés et employés de BDO Dunwoody LLP/ s.r.l. ne sont pas propriétaires véritables, directement ou indirectement, de plus de un pour cent de l'une ou l'autre des catégories des titres en circulation de la Société.

En outre, aucun des administrateurs, des membres de la direction ou des employés de BDO Dunwoody LLP/ s.r.l. n'est ou devrait être élu, nommé ou employé à titre d'administrateur, de membre de la direction ou d'employé de la Société, d'une personne ayant des liens avec celle-ci ou d'un membre de son groupe.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Lorsque les titres de la Société font l'objet d'un placement dans le cadre d'un prospectus simplifié provisoire ou d'un prospectus simplifié, la Société fournit un exemplaire des documents suivants à toute personne ou société qui en fait la demande auprès du secrétaire, Mitec Telecom Inc., 9000, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 5Z8 :

- un exemplaire de la présente notice annuelle, accompagné d'un exemplaire de l'un ou l'autre des documents, ou des pages pertinentes de tels documents, intégrés par renvoi à la présente notice annuelle;
- un exemplaire des états financiers comparatifs de la Société pour le dernier exercice terminé à l'égard duquel des états financiers ont été déposés, accompagné du rapport des vérificateurs et du rapport de gestion connexes, de même qu'un exemplaire des derniers états financiers intermédiaires qui ont été déposés, le cas échéant, à l'égard de toute période suivant la fin du dernier exercice terminé de la Société;
- un exemplaire de la dernière circulaire d'information de la Société relative à la dernière assemblée annuelle des actionnaires au cours de laquelle des administrateurs ont été élus ou un exemplaire d'un autre document rédigé ou déposé à la place de celle-ci;
- un exemplaire de tout autre document qui est intégré par renvoi au prospectus simplifié provisoire ou au prospectus simplifié.

À tout autre moment, on peut obtenir un exemplaire des documents dont il est question aux paragraphes ci-dessus en s'adressant au secrétaire. La Société peut exiger le paiement de frais raisonnables si la demande est faite par une personne ou par une société qui n'est pas un porteur de titres.

Des renseignements supplémentaires, notamment sur la rémunération des administrateurs et des membres de la direction, sur les prêts qui leur ont été consentis, sur les porteurs principaux des titres de la Société, sur les options d'achat de titres et sur les initiés intéressés dans des opérations importantes, s'il y a lieu, sont présentés dans la circulation d'information de la Société qui se rapporte à son assemblée annuelle des actionnaires la plus récente au cours de laquelle des administrateurs ont été élus. Des renseignements financiers supplémentaires sont présentés dans les états financiers comparatifs de la Société pour l'exercice terminé le plus récent de celle-ci. On peut se procurer des exemplaires de ces documents et des renseignements supplémentaires sur la Société sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com.

Des renseignements supplémentaires, notamment sur la rémunération des hauts dirigeants, sur les prêts qui leur ont été consentis, sur les porteurs principaux des titres de la Société, de même que sur les initiés intéressés dans des opérations importantes, selon le cas, sont présentés dans la circulaire d'information de la Société établie en vue de la sollicitation de procurations dans le cadre de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société du 14 octobre 2008. De l'information financière supplémentaire, soit, plus particulièrement, les états financiers consolidés vérifiés, est présentée dans le rapport annuel aux actionnaires de la Société pour l'exercice terminé le 30 avril 2008.

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Les documents suivants de la Société, ou des extraits de ceux-ci, qui ont été déposés auprès de diverses commissions des valeurs mobilières ou autorités similaires de chacune des provinces canadiennes, sont expressément intégrés par renvoi à la présente notice annuelle et en font partie intégrante :

- les états financiers de la Société et les notes complémentaires pour l'exercice terminé le 30 avril 2008 et à cette date, ainsi que le rapport des vérificateurs y afférent;
- le rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 30 avril 2008.

DATE DES RENSEIGNEMENTS

Sauf indication contraire, les renseignements qui figurent dans la présente notice annuelle sont donnés au 30 avril 2008.

ANNEXE A

MITEC TELECOM INC. CHARTRE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Objet

Le comité de vérification (le « comité ») est nommé par le conseil d'administration (le « conseil ») de Mitec Telecom Inc. (la « Société »). Sa fonction principale est d'aider le conseil à remplir les responsabilités de supervision qui lui incombent en examinant les renseignements financiers qui seront fournis aux actionnaires et à des tiers, les systèmes de contrôles internes que la direction et le conseil ont établis et le processus de vérification de la Société. À cette fin, le comité de vérification doit en tout temps respecter les lois et les règlements pertinents.

Composition

Le comité se compose d'au moins trois administrateurs qui satisfont aux exigences d'indépendance, de possession de compétences financières, de compétence et d'expérience des lois régissant la Société et des règles applicables de la Bourse de Toronto. Chaque membre doit être libre de toute relation qui, de l'avis du conseil, est susceptible de nuire à l'exercice de son jugement indépendant. Chaque membre peut être destitué ou remplacé à tout moment par le conseil et exerce ses fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce qu'il démissionne ou soit destitué ou remplacé. Le président du comité est nommé chaque année par le conseil parmi les membres du comité.

Réunions

Le comité se réunit au moins quatre fois par année et rencontre au moins chaque trimestre, dans le cadre de sessions privées distinctes, la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs indépendants afin de discuter des questions dont le comité ou ces groupes estiment qu'elles devraient être discutées en privé avec le comité.

La majorité simple des membres du comité constitue le quorum. Les vérificateurs internes reçoivent un avis de convocation de chaque réunion du comité et ont le droit d'y être entendus. Le comité peut exiger la présence de tout représentant des vérificateurs internes ou externes, de la direction ou des conseillers juridiques.

Si tous les membres y consentent, un membre peut participer à une réunion par téléphone ou par un moyen de communication électronique qui permet à toutes les personnes participant à la réunion de communiquer adéquatement entre elles, et un membre participant à une réunion de cette manière sera réputé y être présent. Les procès-verbaux de toutes les réunions du comité sont fournis au conseil et tous les renseignements examinés par le comité sont mis à la disposition des membres du conseil qui en font la demande.

Processus d'examen et de présentation de l'information

Le comité doit faire ce qui suit :

Examiner le caractère adéquat de la présente charte et son propre rendement chaque année et recommander les modifications qui s'imposent au conseil.

Vérifier les questions ou les activités de la Société qui sont reliées aux finances, aux contrôles internes ou la gestion des risques et faire part au conseil, à la prochaine assemblée régulière de celui-ci, des mesures prises depuis le dernier rapport qui lui a été remis.

En consultation avec les vérificateurs indépendants et internes, examiner le caractère adéquat et l'intégrité du processus de présentation de l'information financière de la Société et étudier les avis des vérificateurs indépendants quant à la qualité et au caractère approprié des méthodes comptables de la Société.

Examiner et approuver à des fins de recommandation au conseil le plan de financement annuel de la Société et les modifications qui lui ont été apportées, ainsi que la description de chacun des financements proposés.

Présentation de l'information financière

Afin de s'assurer que les états financiers annuels et intermédiaires de la Société sont présentés fidèlement conformément aux principes comptables généralement reconnus, que ces états et les communiqués de presse connexes sont adéquats, sur le plan de la forme et du fond, pour que le comité les recommande à l'approbation du conseil et que les états financiers qui figurent dans les documents d'information financiers sont complets et exacts à tous les égards importants, le comité doit faire ce qui suit :

Revoir périodiquement et se déclarer satisfait que des procédures adéquates sont en place afin d'évaluer convenablement les informations financières concernant la Société.

Examiner les questions de comptabilité et de présentation de l'information importantes, y compris les recommandations professionnelles et les mesures réglementaires récentes, afin de comprendre leur incidence sur les états financiers et d'évaluer la qualité et le caractère adéquat des principes et des conventions en matière de comptabilité et de présentation de l'information de la Société.

Examiner et évaluer le caractère raisonnable, l'exactitude et l'importance de toutes les questions à prendre en considération aux fins des états financiers annuels vérifiés et des états financiers trimestriels et les hypothèses qui les sous-tendent, y compris tout exposé sur ces états financiers ou analyse de ceux-ci et toute question qui s'y rapporte et dont il faut discuter en vertu des lois ou des règlements applicables.

Examiner les renseignements financiers qui figurent dans un prospectus ou une circulaire d'information avant la publication et, au besoin, recommander au conseil s'il doit ou non approuver le prospectus ou la circulaire d'information.

Contrôles internes et processus de gestion des risques

Afin de s'assurer que la Société a mis en place des processus adéquats afin de gérer les risques principaux inhérents à son entreprise, le comité doit faire ce qui suit :

Examiner les processus d'évaluation et de gestion internes des risques principaux inhérents à l'entreprise de la Société avec les vérificateurs indépendants, les vérificateurs internes, la direction et le personnel approprié.

Examiner avec la direction, les vérificateurs indépendants et les vérificateurs internes le caractère adéquat des contrôles internes de la Société, y compris les systèmes d'information,

de contrôle et de sécurité informatisés et les constatations et les recommandations des vérificateurs indépendants ou des vérificateurs internes au sujet des contrôles internes et les mesures prises par la direction à cet égard.

Vérification indépendante

Afin de s'assurer que la fonction de vérification externe est exercée avec efficacité et que toutes les questions que les vérificateurs indépendants jugent nécessaires de signaler au comité de vérification (dont les vérificateurs indépendants relèvent directement) ont été réglées, le comité doit faire ce qui suit :

Être directement responsable de la nomination, de la rémunération, de la supervision, de l'embauche et du remplacement des vérificateurs indépendants, y compris le règlement des désaccords entre la direction et ceux-ci, et examiner toutes les questions qui doivent être réglées et les mesures qui doivent être prises afin que la transition des anciens vérificateurs indépendants aux nouveaux se fasse de façon ordonnée, le cas échéant.

Examiner le plan de vérification et la lettre de mission des vérificateurs indépendants avec la direction et ceux-ci, y compris la portée de la vérification et les méthodes utilisées dans le cadre de celle-ci, de même que le rapport des vérificateurs indépendants.

Revoir et approuver les politiques d'embauche concernant les associés, les employés et les associés et employés précédents des firmes de vérification actuelles et passées de la Société.

Chaque année :

- a) examiner toutes les relations importantes entre les vérificateurs ou les comptables et la Société qui pourraient avoir une incidence sur l'objectivité ou l'indépendance des vérificateurs indépendants, en discuter et confirmer expressément l'indépendance des vérificateurs;
- b) examiner les services autres que de vérification et les honoraires connexes qui sont fournis ou doivent être fournis par les vérificateurs indépendants. Toute modification de ces services et des honoraires connexes doit être examinée et approuvée par le comité;
- c) évaluer le rendement des vérificateurs indépendants, en tenant compte de leur indépendance, de leur efficacité, de leur jugement externe reconnu en matière de vérification, de l'application des conventions et des normes comptables et de l'adhésion à celles-ci.
- d) Approuver au préalable les services autres que ceux de vérification à être rendus à la Société ou à ses filiales par la firme de vérificateurs de la Société..

Vérification interne

Afin de s'assurer que la fonction de vérification interne est exercée avec efficacité et que les questions que les vérificateurs internes jugent nécessaires de signaler au conseil ont été réglées, le comité doit faire ce qui suit :

Être avisé de la nomination, du remplacement, de la réaffectation ou du renvoi du vérificateur interne principal et être d'accord avec la décision en question.

Examiner les plans de vérification interne proposés chaque année pour l'année à venir et, conjointement avec les vérificateurs internes et les vérificateurs indépendants, la coordination des efforts de vérification afin de s'assurer que tous les aspects de la vérification sont couverts, que les efforts redondants sont réduits et que les ressources de vérification sont utilisées avec efficacité.

Recevoir un avis des constatations défavorables importantes faites par les vérificateurs internes et, au besoin, un rapport d'étape sur le plan de vérification interne proposé, comportant des explications sur les modifications apportées au plan initial.

Étudier les principaux rapports de vérification interne ainsi que les mesures prises et le suivi effectué par la direction, y compris tous les problèmes ou les questions soulevés par la vérification.

Examiner et évaluer le rendement des vérificateurs internes et s'assurer de leur indépendance.

Conformité aux lois et aux règlements et enquêtes

Le comité doit faire ce qui suit :

Vérifier, avec les conseillers juridiques de la Société, que chacun se conforme aux lois, aux règlements et aux politiques internes applicables.

Discuter, avec les conseillers juridiques de la Société, de toute question juridique qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers ou le profil de risque de la Société et poser des questions à la direction et aux vérificateurs internes et indépendants afin de s'assurer que toutes les questions d'ordre juridique importantes lui ont été signalées.

Enquêter sur les questions qui lui ont été signalées dans le cadre de son mandat dans la mesure et de la manière jugées appropriées et discuter avec la direction et les vérificateurs indépendants de la correspondance, des plaintes ou des rapports publiés qui soulèvent des questions importantes relativement aux états financiers ou aux conventions comptables de la Société. En particulier, le comité doit s'assurer qu'il existe un processus établi aux fins de la réception, de la conservation et du traitement des plaintes reçues par la Société relativement à des questions de comptabilité, de contrôles comptables internes ou de vérification et aux fins de la soumission confidentielle et anonyme, par les employés de la Société, de leurs préoccupations au sujet de questions de comptabilité ou de vérification discutables.

Le comité peut obtenir des conseils et de l'aide de conseillers juridiques, comptables ou autres externes s'il le juge approprié. Il peut retenir les services de ces conseillers sans avoir à obtenir l'approbation du conseil. La Société doit offrir un financement adéquat, selon ce qu'aura établi le comité, aux fins du paiement de la rémunération des conseillers dont le comité aura retenu les services.

Frais engagés par les membres de la direction

Le comité doit faire ce qui suit :

Examiner les normes et méthodes relatives aux comptes de frais et aux avantages accessoires du président du conseil et du président et chef de la direction, y compris l'utilisation qu'ils font des éléments d'actif de la Société, et, de façon périodique, examiner un sommaire des frais principaux qu'ils ont engagés.

Autres responsabilités

Le comité s'assurera de la conformité aux différentes lois et règlements ainsi que de tout autre mandat attribué par le conseil d'administration.